

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2024

SAINT APOLLINAIRE DE RIAS

Etaient présents: Pascal BOUIT, Nicole CHAUDIER, Michel CIMAZ, Michel DELOCHE, Dorothée DURNEZ, Alain FLUCHAIRE, Jean Marie MENGIN, Valérie PELLEGRIN, Claudette PRATESI, Hervé VIGNAL.

Absents excusés : Samia HAMDI, qui donne procuration à Dorothée DURNEZ

Secrétaire de séance: Claudette PRATESI

Début de séance à 20 h 40

Les points à l'ordre du jour :

1) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 4 octobre 2024 à l'unanimité.

2) Taxe ordures ménagères /locataires logements communaux

La taxe d'ordures ménagères est réglée par la commune et répercutée aux locataires.

Vote à l'unanimité

3) Adhésion SIVU-SAIGC 2025

C'est un syndicat qui vient en aide aux secrétaires de mairie pour tout problème informatique. L'adhésion est de 775 € par an.

Délégué titulaire : MENGIN Jean-Marie

Déléguée suppléante : DURNEZ Dorothée

Vote à l'unanimité

4) Correction RIFSEEP

- Un paragraphe enlevé, à la demande de la préfecture, maintien du RIFSEEP et du C.I.
- Rajout de la catégorie B comme bénéficiaire du RIFSEEP.
- Alignement du montant du salaire net d'Aurore sur celui de la mairie de Chateauneuf de Vernoux.

Vote à l'unanimité

5) Adhésion CNAS

Il s'agit du comité d'action sociale pour les agents communaux. 217 € / an / par agent

Déléguée titulaire : DURNEZ Dorothée

Vote à l'unanimité

6) Fonds de concours CAPCA 2024

Nécessité de signer la convention pour permettre de débloquer 30 % de la subvention allouée.

Vote à l'unanimité



7) Rapport 2023 sur l'eau AYGUO

- Ce rapport détaille la distribution de l'eau dans les communes. Il s'avère que le nombre d'abonnés augmente mais la consommation diminue.
 - On constate une perte d'eau sur le réseau de 30 %.
 - L'égalisation des tarifs pour les communes va conduire à une baisse pour la commune de Saint-Apollinaire-de-Rias.
 - 3000 analyses par an sont réalisées sur le réseau.
 - Sur le SIVOM, il y a une quarantaine de réservoirs.
- Vote à l'unanimité

8) Allocation logement CAF, MSA

Beaucoup de problèmes avec le trésor public qui ne reconnaît pas les paiements de la CAF, MSA, parce qu'ils ne sont pas nominatifs, et qui réclame le paiement aux locataires.
Pour solutionner les problèmes, les locataires vont devoir payer leur loyer intégralement au trésor public et recevront leur allocation personnellement.
Vote à l'unanimité

Questions diverses

– Voirie : 50 000 € de dégâts causés par les intempéries.
Des subventions ont été accordées : 18 800 € DETR, 20 000 € Conseil Départemental, 5 800 € pour le mur de soutènement du temple, 9 000 € de la CAPCA.

Une partie des travaux va être réalisée avant la fin de l'année 2024, Ch de la calade et route de Saint-Apollinaire-de-Rias à Vernoux, 2 devis sont signés.
Reste à réaliser des travaux à Rossignol et au pont de la Faurie. Celui-ci est pour moitié sur la commune de Saint Jean Chambre, et nécessite des études plus difficiles pour la réalisation des travaux, le montant s'élève à 28 000€ à diviser en 2 avec Saint Jean Chambre.

– Une personne de la poste propose un tableau des voiries sur la commune.
Il y en a qui ne sont pas répertoriées, ce qui permettrait une dotation globale supérieure.
Cette étude coûterait 6000 €, la dotation peut être augmentée de 1900 € par km supplémentaire, il faudrait donc rajouter environ 4 kms de voirie non répertoriée. A réfléchir.

– Informations
Le comité syndical PNR redéfinit le périmètre du parc avec le rajout de communes (notamment Chateauneuf de Vernoux) ou de parties de communes qui n'étaient pas entièrement dans le Parc.
Pour le barrage des Collanges le Parc s'est plaint à la préfecture de ne pas avoir été entendu, ni consulté.

– Inscription « Mairie » sur la façade
Un devis est présenté, inscription en fer forgé, chaque lettre indépendante : 880 €, sans pose, 1080 € avec pose.

Prochain Conseil Municipal le 6 décembre 2024

La séance est levée à 22 h 40.

Le Maire,

Michel CIMAZ



La Secrétaire de séance,

Claudette PRATESI